



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame JANSSENS-MICHOTTE Rue des Soupirs 27 à 1390 Grez-Doiceau.

Le terrain concerné est situé Rue des Soupirs 27 à 1390 Grez-Doiceau et cadastré 04 F 190 H.

Le projet est de type :

Construction d'un chien-assis en façade arrière, et présente les caractéristiques suivantes :
Ecart au RGBSR: la lucarne est un "élément saillant" en toiture (non autorisé conformément à l'article 419 - point C du CWATUP restant en vigueur.

Vu les conditions sanitaires (Covid-19) et afin de préserver la santé de chacun, le dossier de demande de permis (plans et formulaires) est directement consultable sur le site de l'Administration communale. La consultation des dossiers physiques est suspendue afin d'éviter un maximum les manipulations par plusieurs personnes et ce, conformément aux recommandations sanitaires. En cas de force majeure (impossibilité d'accéder à internet), veuillez prendre contact avec le service urbanisme par téléphone : 010/84.83.58 ou par email : urbanisme@grez-doiceau.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/06/2021 au 07/07/2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@grez-doiceau.be

Le Directeur général

Le Bourgmestre



Y. STORMME

A. CLABOTS

Affichage du 17/06/2021 au 07/07/2021.

